

C'est dans cette automobile, modèle Lincoln 1972, que M. Marcel Lamothe, de Drummondville, beau-frère du ministre provincial de la Voirie, M. Bernard Pinard, a été enlevé samedi soir. M. Lamothe a réussi à sortir du

coffre arrière dans lequel il avait été placé par deux hommes à la suite d'un vol avec violence. L'auto avait été abandonnée à Beauceville. La police enquête afin de retrouver les auteurs du vol et de l'enlèvement. Photo Paul-E. Beausoleil

Y aura-t-il un terme des Assises à Arthabaska?

ARTHABASKA (L.G.) — Les assises à Arthabaska auront-elles lieu cette année?

A qui s'adresse le CEP?

VICTORIAVILLE (L.G.) — Les professeurs et le personnel de cadre du Centre d'entraînement professionnel de Victoriaville tiennent à donner certaines précisions sur les objectifs, la clientèle et le rôle du personnel de ce centre d'entraînement professionnel, afin qu'on rejette certains préjugés dus en grande partie à l'ignorance ou à une mauvaise appréciation. Les objectifs du centre peuvent se résumer à un seul: sensibiliser toutes les personnes de ce milieu scolaire aux valeurs de leur vie à l'école et dans la société. Cette prise de conscience exige un effort constant de tous, professeurs et élèves, pour assumer le réel dans les éléments les plus valables.

Clientèle

Mais, à qui s'adresse le CEP? A tous les élèves de 14 à 18 ans qui, pour des raisons personnelles, familiales, sociales ou scolaires ne peuvent s'intégrer dans une école où le nombre d'élèves par classe dépasse 15.

Notons que ce service de la régionale cherche à engager personnellement chaque élève afin de mieux édifier par et avec lui sa personnalité d'aujourd'hui et celle de son avenir.

Rôle du personnel
Il s'agit d'abord d'un rôle de billité. Il y a aussi un rôle de collaboration pour l'établissement des priorités d'action. De plus, on essaie d'amener les parents à participer activement.

Le CEP doit donc être pratique, toujours renouvelé afin d'être capable d'aider efficacement les élèves qui y vont.

Demande acceptée, puis refusée

VICTORIAVILLE (L.G.) — La demande faite auprès du gouvernement fédéral pour un projet d'initiatives locales à Victoriaville concernant le service aux locataires a été acceptée, puis refusée. Des démarches sont encore faites pour qu'elle soit finalement acceptée.

Le service aux locataires continue quand même son travail sans fonds, puisque le CRIS continue quand même à lui donner certains services nécessaires.

Le projet d'initiatives locales avait pour but de donner à la population de Victoriaville un meilleur service aux locataires. Le projet avait été accepté par le gouvernement puisqu'une lettre avait été envoyée par le ministre M. Jean Marchand le confirmant. Trois jours plus tard, une autre lettre, cette fois d'un certain M. Renaut, fonctionnaire de métier, affirmait le contraire. Des pourparlers sont encore en cours afin de recevoir une aide du gouvernement fédéral.

C'est donc toujours bénévolement que Mme Rita Lavigne s'occupe de la banque de logement (732-6819) et Mlle Lise Blanchette qui voit à répondre aux demandes (738-1887).

voilà la question que l'on est en droit de se poser à la suite de l'incident de jeudi dernier alors qu'à l'appel du rôle, il manquait tant de monde qu'on n'a pu faire l'appel.

En effet, à 10 heures précises, à l'ancien Palais de Justice toujours, seulement deux des personnes qui étaient accusées étaient présentes et pas de nouvelle des cinq procureurs de la couronne désignés par le ministère de la Justice et il semblait qu'un seul avocat de la défense était présent, soit Me Pierre Beaudet.

On sait que tous les prévenus avaient été appelés à comparaître et seulement deux s'étaient présentés. Blocage systématique de l'appareil judiciaire à Arthabaska ou tout simplement oubli involontaire?

Aujourd'hui

C'est donc aujourd'hui qu'on aura la réponse à toute cette affaire alors que cette fois, on fera l'appel du rôle et on choisira les membres du jury.

Il se peut fort bien que depuis jeudi dernier, l'honorable juge Gérard Corriveau ait fait certains appels tout spécialement auprès du ministère de la Justice.

Notons que depuis la nomination comme juge à la cour des Sessions de la Paix à Trois-Rivières de Me René Crochetière, le ministère n'a pas cru bon de nommer encore un remplaçant au procureur de la couronne qu'était Me Crochetière.

Il faut avouer, pour être honnête, qu'un procureur de la couronne était présent mais n'avait pas le mandat pour signer les actes d'accusation, soit Me Denis Bouchard.

A 10 heures donc, ce matin, on verra si l'on aura des assises à Arthabaska. Neuf causes sont portées inscrites aux assises criminelles en plus de celle du double meurtre de deux gardes-chasse, meurtre survenu à Saint-Louis-de-Blandford et pour lequel sont accusés Suzanne Francoeur, Jacques Mesrine et Jean-Paul Mercier.

Nouveau bureau d'aide sociale à Plessisville

PLESSISVILLE (L.G.) — Le ministre des Richesses naturelles et député du comté d'Arthabaska, M. Jean-Gilles Massé, annonce que le ministère des Affaires sociales a ouvert un nouveau bureau d'aide sociale dans la localité de Plessisville pour desservir une partie de la population des comtés de Mégantic, Lotbinière et Nicolet.

M. Massé a déclaré que le bureau a ouvert ses portes lundi 19 février dernier dans l'édifice Dion et Frères, au 1372 de la rue Saint-Louis.

Les municipalités desservies par ce nouveau bureau sont les suivantes: du comté de Mégan-

tic, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Pierre-Baptiste, Plessisville et paroisse, Laurierville, Sainte-Julie, Sainte-Sophie, Halifax-Sud et Nord; du comté de Lotbinière, Deschambault, Saint-Jacques-de-Parisville, Fortierville, Sainte-Françoise et Villeroy; du comté de Nicolet, les municipalités de Manseau et de Lemieux.

Le ministre des Richesses naturelles est heureux de cette décision de son collègue aux Affaires sociales puisque ce bureau permettra à la population de cette région de bénéficier davantage des services dans le domaine social.



Le sexologue André Moreau, qui détient également un doctorat en philosophie de l'Université de Paris, était le conférencier invité devant les membres du club Richelieu de Drummondville, dont nous aper-

cevons, à droite, le président M. Wilfrid Guérette. M. Moreau, qui est l'auteur de plusieurs volumes portant sur la sexologie, a fait part de ses convictions avec une verve qui lui est bien particulière. (Photo Bo-Soleil)

Inauguration de l'usine Prince-Caravan

"Un travail d'équipe"

PRINCEVILLE (L.G.) — "C'est réellement un travail d'équipe qui a amené la création de l'usine Prince-Caravan Inc. et j'espère que ce travail continuera pour le plus grand bien de la compagnie et par le fait même de la région de Princeville, je travaille pour et avec mes 25 patrons!"

Voilà en quels termes s'est exprimé, ému, le président de Prince-Caravan Inc., M. Jean-Luc Boulet, lors de l'inauguration officielle de l'usine. Le travail d'équipe dont parlait M. Boulet est celui de 20 actionnaires directement impliqués dans l'administration de l'usine de par leurs fonctions respectives dans l'industrie régionale.

Princeville (parc drôlement bien équipé.) Elle occupe une superficie de 34.000 pieds carrés. Prince-Caravan est sûrement une preuve que les québécois s'affirment de plus en plus dans l'industrie.

M. Massé
Le ministre des Richesses naturelles et député du comté d'Arthabaska, M. Jean-Gilles Massé, a pour sa part mention-

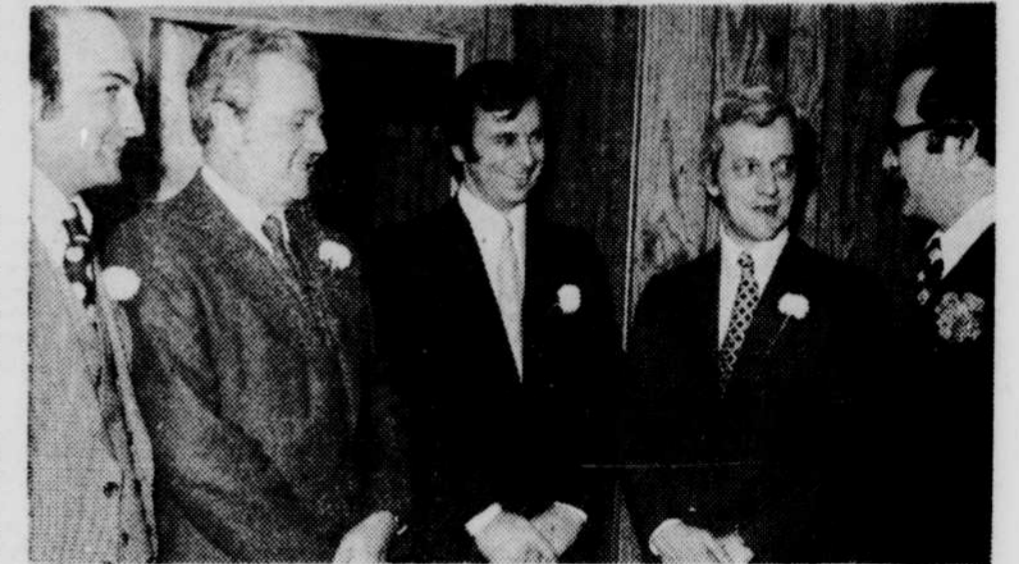
né que la région des Bois-Francs n'a pas connu de "booms extraordinaires" du côté industriel, mais plutôt un "accroissement constant". Il a souhaité aux membres de l'équipe de M. Boulet une réussite provinciale, nationale et même internationale.

M. Fortin
Le député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin, a tenu à

dire que "lorsqu'on collabore ensemble, on obtient du succès."

M. Talbot

Le maire de Princeville pour sa part a tenu à inviter tous ceux qui avaient l'idée de devenir industriels d'aller le rencontrer. "Princeville est prête à vous recevoir!" a-t-il dit. Il a de plus mentionné le travail comme commissaire industriel de M. Louis-David Paré.



Le président de la compagnie Prince-Caravan Inc. de Princeville est particulièrement heureux de discuter avec les hautes personnalités invitées à l'inauguration, samedi. On reconnaît, dans l'ordre habituel, le député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin, le représentant du ministre de l'Industrie et du Commerce à

l'Assemblée nationale, M. Mario Côté (qui est chef de cabinet adjoint du ministre Guy Saint-Pierre), le maire de Princeville, M. Denis Saint-Pierre, le député provincial d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles, M. Jean-Gilles Massé, et M. Jean-Luc Boulet. (Photo Laurier Gardner)

Le fédéral

Notons que le fédéral a fourni une subvention de \$100.400 sur un investissement total de \$300.000, il fallait donc une part importante des 20 actionnaires, ce qui fut fait. Ces derniers sont très confiants du progrès rapide de Prince-Caravan Inc. puisqu'ils embauchent 25 employés dès maintenant, prévoyant augmenter ce nombre à 50 à la fin de la présente année d'opération.

L'usine se spécialise dans la fabrication de maisons-mobiles. Les administrateurs prévoient réaliser une production de 125 unités en 1973 et leur marché s'étendra sur tout le Québec et les provinces Maritimes (On pouvait rencontrer déjà des gens des Maritimes et même de Toronto).

Prince-Caravan est la première usine à s'installer dans le tout nouveau parc industriel de

M. Mario Côté

Dynamisme de la région des Bois-Francs

par Laurier GARDNER

PRINCEVILLE — "La région des Bois-Francs est une région du Québec qui manifeste constamment son dynamisme, spécialement dans les secteurs du meuble et du bois ouvré, en général. Elle connaît depuis quelques années un essor croissant, grâce à quelques hommes lucides voués à la défense des intérêts économiques de la communauté qui les a nourris.

Nous savons gré aux hommes d'entreprise d'apporter leur pierre à l'édifice de la société québécoise. S'ils étaient plus nombreux et plus déterminés, nous n'aurions pas à cette heure à fournir un effort immense dans le secteur économique".

Voilà ce qu'avait en substance à dire le représentant du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Mario Côté chef adjoint du cabinet de M. Guy Saint-Pierre.

M. Côté a poursuivi en disant: "Trop d'hommes d'entreprises se contentent en effet d'atteindre un certain degré de prospérité pour ensuite abandonner à des capitaux internationaux la poursuite du développement d'une entreprise et, par le fait même, d'une région du Québec.

Et pour Prince-Caravan?
Pour ce qui est de Prince-Caravan, soit une industrie d'intérêts québécois, c'est "avec satisfaction que le ministre de l'Industrie et du Commerce a constaté la persistance et le sérieux des promoteurs de ce projet même sans le concours de certains programmes d'aide du gouvernement québécois.

Je peux dire néanmoins en son nom que le dossier de Prin-

ce-Caravan Inc., n'est pas absolument clos et que nous restons ouverts à l'idée d'une étude plus approfondie de la situation de

cette entreprise. Nous demeurons également à sa disposition pour des formes de collaboration diverses qui peuvent lui

être utiles sur des plans autres que celui de la participation financière."

M. Côté a terminé en offrant ses meilleurs vœux de succès à l'entreprise et "un avenir aussi brillant que celui qui attend l'ensemble du Québec".



Deux moments intéressants lors de l'inauguration de l'usine Prince-Caravan Inc. de Princeville, samedi. La bénédiction par le curé de Princeville, M. Wilfrid Bergeron, en compagnie du président de la compagnie qui a été servant pour la circonstance (photo de gauche) et le



don par le vice-président de Prince-Caravan Inc., M. Hervé Blondeau, d'un livre d'or au maire de la ville de Princeville, M. J.-Maurice Talbot que l'on reconnaît à gauche de la photo. (Photo de droite). (Photos Laurier Gardner)



La p'tite pas possible

\$2188*

c'est sérieusement économique!

Regardez-moi tous les accessoires standards :

- Freins à disque à l'avant
- Sièges-baquets avec dossier inclinable
- Dégivreur électrique de glace arrière
- Pneus à bande blanche
- Moquette pleine largeur

Seulement \$2188*

TOYOTA

une famille de "J'en r'viens pas !"



La Corolla, c'est une vraie p'tite pas possible !

Venez la voir chez le concessionnaire le plus près de chez vous. Il est dans les Pages Jaunes.

*Prix de détail suggéré f. à b. à Montréal et à Halifax; transport local, immatriculation et taxe provinciale en sus.

au coeur du québec

Importants travaux de voirie projetés

par Berthold LEVESQUE

LOUISEVILLE — Au cours de sa dernière séance de conseil, la ville de Louiseville a tenu à fournir certaines précisions relativement à plusieurs travaux, surtout d'asphaltage, qui seront effectués dans certains rues au cours des prochains mois. Tous les jours dans le cadre de ces travaux, on verra à demander des subventions gouvernementales.

Des travaux seront d'abord effectués afin d'enlever le chemin de ceinture qui avait été confectionné près de la rue Notre-Dame-sud, à la suite d'un glissement de terrain qui s'était produit le long de la Rivière-du-Loup. Ce chemin comprend environ une longueur de 1.000 pieds. La construction de cette voie temporaire avait été faite aux frais de la ville, pour régler le problème de la circulation des véhicules causé par le glissement.

Plusieurs rues bénéficieront de travaux d'amélioration, au moyen de l'asphaltage. Ces rues sont Notre-Dame-sud sur une distance de 240 pieds de longueur par 30 pieds de largeur (section qui avait été endommagée par le glissement de terrain), et plusieurs autres sections dans les rues Dalcourt, Saint-Marc, Saint-Jacques, Arsenault, et Ricard.

On verrait également à l'installation de chaînes de rues, soit 800 pieds de longueur sur un côté de l'avenue Dalcourt, 300 pieds pour la rue Saint-Paul, et 3.200 pieds pour les deux côtés de la rue Laporte.

On ne peut savoir actuellement le coût total qu'on prévoit pour ces travaux, et on verra à faire les démarches pour obtenir des subventions gouvernementales.

Les quatre projets refusés

Au cours de la séance du conseil, le gerant de la ville, M. Ghislain Lessard, a laissé savoir qu'on avait reçu une lettre disant que les quatre projets présentés dernièrement par la ville, dans le cadre des Initiatives locales du fédéral, avaient été refusés.

Un de ces projets était dans le but de faire des travaux d'amélioration des trottoirs de la ville. Le conseil verra à demander des détails supplémentaires sur le refus de ces quatre projets.

Pas de mur de soutènement

Le ministère des Travaux publics à Ottawa, par l'entremise de son ministre M. Jean-Eudes Dubé, a laissé savoir à la ville de Louiseville qu'il n'était pas question qu'on voit à la construction d'un mur de soutènement le long de la Rivière-du-Loup, afin d'éviter les dangers de glissements de terrain. La ville avait fait une demande au fédéral en ce sens il y a de cela plusieurs mois. Le ministre explique son refus en disant qu'il ne pouvait rien faire lorsque ces glissements se produisaient à cause de phénomènes naturels et non de navigation ou travaux effectués dans ces mêmes cours d'eau par le fédéral.

La ville avait fait sa demande

au fédéral pour la construction d'un tel mur de soutènement à la suite d'un imposant glissement qui s'était produit près de la Rivière-du-Loup sur la rue Notre-Dame-sud.

Homme invisible au volant?

VICTORIAVILLE (L.G.) — Avez-vous déjà vu démarrer une automobile sans conducteur sur une rue achalandée? Sinon, vous auriez eu la chance de voir de vos propres yeux une telle situation si vous vous étiez promené sur la rue Notre-Dame de Victoriaville, vendredi soir.

L'homme invisible a donc conduit une automobile pendant quelques secondes à peine, puis qu'après environ une distance de 150 pieds, il y avait un obstacle, soit l'édifice de la Banque provinciale. Fort heureusement, aucune automobile ne venait en sens inverse!

Détails

Les détails de cette curieuse randonnée nous disent que l'automobile, propriété de M. Yvon Jutras du 1225, Notre-Dame Est, avait été stationnée sur la rue Notre-Dame est en face de La Bonbonnière.

Tout à coup, l'automobile s'est ébranlée et a quitté son aire de stationnement pour tout bonnement aller s'échouer à quelque 150 pieds plus loin, soit sur l'édifice de la Banque provinciale. Aux dires d'un passant que nous avons rencontré par la suite, "ça faisait drôle de voir une automobile sans conducteur; était-ce l'homme invisible?"

Les dommages matériels sont évalués à \$175. Ils auraient pu être plus grands si d'autres autos étaient venues en sens inverse.



L'homme d'affaires Marcel Lamothe, de Drummondville, se souviendra longtemps de l'aventure qu'il a vécue, samedi, quand il a été enlevé par deux bandits qui l'ont dépouillé d'une somme de \$4,500. Placé

dans le coffre à bagage, M. Lamothe en est sorti en brisant la serrure avec la barre de fer qui sert de levier au cric. (Photo Paul-E. Beausoleil)

Beau-frère du ministre Bernard Pinard

M. Marcel Lamothe enlevé et "soulagé" de \$4,500

par Daniel BROUSSEAU

DRUMMONDVILLE — Deux bandits ont mis la main sur une somme de \$4,500, samedi après-midi, en attaquant et en enlevant un homme d'affaires qui s'appretait à déposer un sac d'argent à la Banque provinciale.

M. Marcel Lamothe, 49 ans, propriétaire de la Laiterie Lamothe et Frères de Drummondville, venait de quitter sa voiture pour se diriger vers la partie de la façade où s'effectuent les dépôts de nuit quand deux hommes s'emparèrent de lui pour le pousser à l'intérieur de sa Lincoln et démarrer en trombe.

Une légère bagarre débuta à l'intérieur de la voiture en marche, mais les malfaiteurs firent vite comprendre à M. Lamothe qu'ils n'en voulaient qu'à son argent, mais qu'ils l'assommèrent s'il résistait.

Après une brève randonnée dans le Rang 4, près de Drummondville, les fuyards prirent la

route Transcanadienne vers l'ouest jusqu'à Beloeil, où ils forcèrent M. Lamothe à prendre place dans le coffre à bagages.

Une fillette témoin

Pendant ce temps, une fillette de 12 ans, qui disait avoir été témoin de l'enlèvement, tenta de convaincre sa mère d'appeler la police mais en vain. C'est finalement le père, devant l'insistance de sa fille, qui se décida à alerter les policiers. La sûreté de Drummondville, de même que l'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec, ont aussitôt déclenché une série de bagarres sur les routes de la région, mais sans succès.

La victime se libère

Quand M. Lamothe s'est rendu compte que la voiture était définitivement immobilisée, il s'est mis à forcer la serrure de la malle arrière à l'aide de la tige de fer qui sert de levier au cric. C'est de cette manière qu'il a réussi à quitter son "ca-

choit" et revenir à l'air libre. Il a alors repris le volant pour revenir à Drummondville et déposer une plainte à la Sûreté, mais les deux bandits étaient au large depuis longtemps.

Qui est M. Lamothe?

La victime de cet enlèvement et de ce vol est un homme d'affaires bien connu à Drummondville. Son nom était d'ailleurs sur les journaux de la dernière semaine, alors qu'un jugement de la Cour supérieure donnait gain de cause à la compagnie CLN dont il est le vice-président. Il s'agissait d'une requête visant à faire annuler une vente de terrain en faveur de CLN et qui a été rejetée par la Cour. La poursuite avait alors tenté de prouver que CLN avait été favorisée par le ministère de la Voirie. Le terrain était situé en bordure de la route Transcanadienne et sa revente avait rapporté beaucoup d'argent. M. Lamothe est le beau-frère du ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard.

Des fermiers reçoivent la compensation prévue

VICTORIAVILLE (L.G.) — Au delà de 340 cultivateurs du comté fédéral de Lotbinière ont reçu jusqu'à maintenant la compensation prévue par le ministère de l'Agriculture du Canada. Voilà ce qu'annonce dans un communiqué à la presse, le député de Lotbinière, M. André Fortin.

M. Fortin invite ceux qui éprouveraient actuellement des difficultés à recevoir la compensation, après en avoir fait la demande, à le lui faire savoir.

On sait que cette compensation de \$400 pour les pertes de récoltes dues aux pluies vise à compenser en partie les pertes énormes qu'ont subies les cultivateurs de notre région lors de la dernière saison de récolte.

M. Fortin mentionne toutefois que la formule devrait être repensée pour "mieux s'adapter aux besoins de chacune des fermes qui ne sont pas toutes d'égal importance; le montant de l'aide de compensation devrait être établi en fonction de l'importance des pertes de chacun et non pas uniformément, sous forme statutaire. Ce programme de compensation serait alors beaucoup plus juste pour tous les cultivateurs."

Croisière éducative

DRUMMONDVILLE (M.A.) — Les étudiants âgés de 15 à 18 ans, qui fréquentent la Commission scolaire régionale St-François, auront la possibilité de faire une croisière éducative, cet été, en compagnie du professeur Robert Piau et de son épouse.

Le voyage comprend Montréal-Londres aller-retour par avion d'Air Canada et une croisière sur un SS "Nevass" 300 d'une longueur de 609 pieds qui se rendra tour à tour en Angleterre, en Norvège, à l'île suédoise de Gotland, en Russie, au Danemark et en Angleterre à nouveau.

Cette croisière éducative se déroulera sur une période de 17

jours. Les élèves voyageront en groupes depuis leur ville. Ils seront accompagnés de deux chefs de groupe, en l'occurrence M. et Mme Robert Piau de Drummondville. Le programme d'étude de la croisière consiste principalement en des conférences et en des travaux pratiques. Le départ se fera le 19 juillet et le retour le 5 août.

Il faut souligner toutefois que cette croisière n'est pas à la portée de toutes les bourses, à plus forte raison, celles des étudiants puisque le coût du billet est de \$442. M. Piau estime de plus que l'élève devra prévoir une certaine de dollars supplémentaires pour ses petites dépenses.



M. Marcel Lamothe

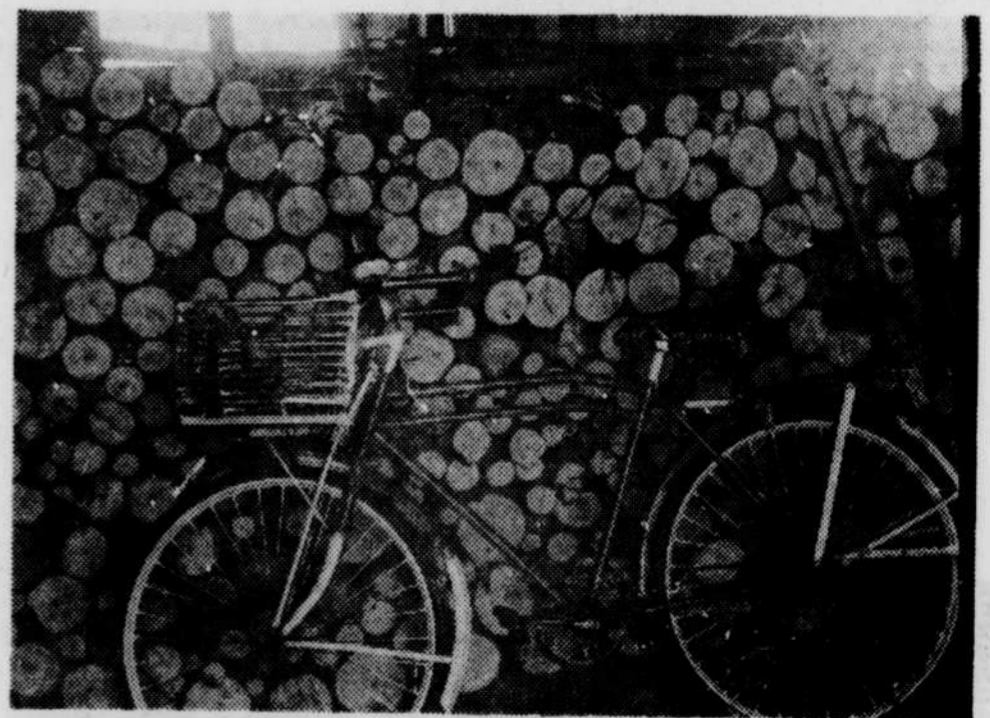


Un bonheur à découvrir

Nous voulons apporter notre contribution à ce bonheur que vous allez découvrir ensemble. Si vous avez besoin d'un prêt pour partir du bon pied, venez nous voir. Nous serions heureux de participer à votre mieux-vivre. Après tout, c'est pour vous aider qu'on est IN.



banque provinciale innovatrice



Le moyen de transport qu'utilisait M. William Boucher, de son vivant, une bicyclette, qui était rangée dans le hangar, adjacent à la maison de bois, dans laquelle il n'y avait pas d'électricité, et qui était chauffée avec un poêle à bois. (Photo Yves Champoux)



Un seul et unique témoin du drame qui a coûté la vie à M. William Boucher de Saint-Ambroise. "Un chat", contrairement à un perroquet, ne parle pas, car il en aurait sûrement long à dire, sur ce qui s'est passé, dans l'après-midi du vendredi 2 mars 1973. La police recherche activement une automobile de marque Ford 71 ou 72 ayant à son bord deux hommes qui porteraient soit une barbe ou une moustache. (Photo Yves Champoux)

entre/voisins

Devant quelque 700 personnes

Éleveurs de Holstein à l'honneur

● ARTHABASKA — L'automobile conduite par M. Jean-Claude Bergeron d'Arthabaska, une Olds 1966, a frappé deux automobiles stationnées sur la rue Laurier à Arthabaska à 1 h 25, samedi matin. Il s'agit de dommages de plus de \$1,500, pour les trois automobiles. Notons que selon le rapport de la police municipale d'Arthabaska, les deux automobiles étaient stationnées légalement: une Chevrolet 67 propriété de M. Georges-Henri Morin, d'Arthabaska et une Maverick 71 propriété de M. Marcel Girouard de Victoriaville. L'auto de M. Bergeron et conduite par M. Bergeron est allée frapper ces deux dernières stationnées en sens inverse.

● ARTHABASKA — A Arthabaska, comme partout ailleurs, on a fait ce qu'on peut appeler la "chasse aux plaques". On sait qu'il en coûte assez cher à celui qui ne peut prouver qu'il possède ses plaques.

● ARTHABASKA — Le conseil de ville d'Arthabaska se réunit maintenant les lundis soirs. C'est donc ce soir que le nouveau conseil présidé par M. le maire Pierre Raux commencera réellement ses activités. Notons qu'il se peut que l'on ait dans la correspondance des nouvelles de Québec quant à la possibilité pour Arthabaska de faire ses élections comme dans toutes les autres municipalités du Québec.

● WARWICK — Lors de la soirée des éleveurs Holstein, on a rendu hommage à M. Claude Hays, régisseur au centre d'insémination artificielle du Québec pour le succès remporté par deux de leurs taureaux de l'exposition royale de Toronto, l'automne dernier.

● WARWICK — Mentionnons que les donateurs de trophées étaient lors de cette soirée: M. Robert Caron de Vic Métal, le Garage Côté de Victoriaville, le Dr Édouard Breton, de Warwick, le Dr Gilles Morin de Victoriaville. L'autre trophée était donné par le club.

● WARWICK — Un don de \$25 d'encouragement a été fait par le maire de Princeville, M. J.-Maurice Talbot, à chacun des quatre nouveaux membres du contrôle ROP. Notons que M. Talbot oeuvre depuis longtemps dans le domaine des animaux.

● WARWICK — On peut affirmer, sans risque de se tromper, que M. Claude Pépin a le don de l'organisation. Intéresser 700 personnes à une soirée, et de plus, la rendre des plus intéressantes, en plus d'organiser pour les journalistes et les principaux invités, une pré-soirée, voilà qui fait le succès d'une soirée et qui prouve la valeur de l'organisateur principal.

● WARWICK — Une conférence de presse a été convoquée pour ce soir lundi à l'hôtel de ville de Warwick à propos de la formation prochaine d'une Chambre de commerce à Warwick.

● VICTORIANVILLE — C'est ce soir aussi que le conseil de ville se réunit à compter de 20 heures. Notons que tout citoyen peut assister à ces réunions.

● VICTORIANVILLE — Ce soir, au club Richelieu, Mme Matte et M. Paul Cabana, responsables du Festival de musique du Canada seront les conférenciers. Nul doute que ça sera des plus intéressants.

par Laurier GARDNER

WARWICK — C'est par le chant "Ils ont gagné leurs épaulettes!" que les gagnants des

trophées décernés annuellement par le Club des Éleveurs de la race Holstein des Bois-Francs ont été accueillis lors de la soirée organisée en leur honneur,

vendredi soir dernier à la salle du canton de Warwick, soirée qui réunissait plus de 700 personnes.



Le président du Club des Éleveurs Holstein des Bois-Francs, M. Pierre Gignac, est particulièrement fier des succès remportés par plusieurs de ses membres, dont l'équipe Gilles et Jacques Tourigny de Sainte-Victoire. On peut voir, de gauche à droite, M. Florian Lafontaine, M. Gilles Tourigny, M. Gignac, M. Jacques Tourigny et M. Adrien Fleury. (Photo Laurier Gardner)



C'est la personnalité masculine pour 1972 du Club de presse Louis-Francoeur M. Robert Caron, qui a eu l'insigne honneur de donner le trophée Vic Métal (dont il est le président), à M. Antonio Tourigny, de Victoriaville pour avoir obtenu le meilleur B.C.A. On peut voir, dans l'ordre habituel, le maire de la paroisse Sainte-Victoire, M. J.-Arsène Tourigny, MM. Caron et Antonio Tourigny, ainsi que le maire de Princeville, M. J.-Maurice Talbot. (Photo Laurier Gardner)

C'est donc devant une salle remplie à craquer de membres du Club des Bois-Francs et de leurs amis que ces éleveurs ont été, on ne peut m'eux honorés.

Il s'agit de M. Antonio Tourigny (meilleur BCA de 2 ans), M. Florian Lafontaine (meilleur BCA de 3 ans), M. Bertrand Boisclair (meilleur BCA de 4 ans) et M. Adrien Fleury (meilleur BCA de 5 ans).

La ferme de M. Antonio Tourigny a obtenu pour sa part le plus beau trophée, soit celui du meilleur BCA de troupeau.

Détails

Pour ce qui est du meilleur BCA de troupeau, la ferme de M. Antonio Tourigny et Fils a obtenu une moyenne de 153 soit 152 de lait et 154 de gras. Boisclair et Fils Enr. suivait de près avec une moyenne de 148,5, suivi de Albert Pépin et Fils et Raymond Fréchette avec chacun 145,5.

Viennent ensuite, dans l'ordre, les fermes de MM. Florian Lafontaine, Adrien Fleury, Lionel Bergeron, Adrien Marcoux, Ephrem Forcier, J.-Arsène Tourigny et Gaston Tourigny. En ce qui a trait au meilleur BCA de deux ans, c'est Deslacs Mado R. A. Prince qui a obtenu ce prix pour la ferme de M. Antonio Tourigny avec une moyenne de 184,5 soit 183 de lait et 186 de gras. Viennent ensuite les bêtes propriétés de (dans l'ordre toujours), Florian Lafontaine, Albert Pépin et Fils, François Blanchet, Boisclair et Fils, Raymond Fréchette, Hervé Fortier, Lionel Bergeron, André Laroche, Claude Pépin, Adrien Fleury, Fernand Sévigny, Tourigny et Frères et Marcel Beaudoin.

Le meilleur BCA de trois ans a été obtenu par Florian Poltrime de M. Florian Lafontaine (192 pour le lait, 181 pour le gras pour une moyenne de 186,5). La lutte a été chaude puisque les deux vaches qui suivaient, soit Montfrench Noirette Baron Vanquard de M. Raymond Fréchette et Beau Site Tiddy Dany de M. Lionel Bergeron ont obtenu respectivement des moyennes de 185,5 et 184,5. Viennent ensuite, dans l'ordre, les bêtes de MM. Antonio Tourigny, Tourigny et Frères, Adrien Fleury, Boisclair et Fils, François Blanchet, André Laroche, Claude Pépin, Fernand Sévigny, Rodolphe Desrochers, Albert Pépin et Fils.

Clairbois Soniale Reflection, propriété de M. Bertrand Boisclair s'est mérité le titre de meilleur BCA de 4 ans pour une moyenne de 195,5, soit 190 pour le lait et 201 pour le gras. Viennent ensuite les vaches propriétés de M. Antonio Tourigny,

Raymond Fréchette, Lionel Bergeron, Florian Lafontaine, Pierre et Marcel Létourneau, Adrien Fleury, Claude Pépin, Fernand Sévigny, André Martel, Claude Houle, Albert Pépin et Fils, Rodolphe Desrochers et André Laroche.

Enfin, pour le meilleur BCA de 5 ans, c'est Fleury Lodette Abbekerk de M. Adrien Fleury qui s'est mérité la palme avec une moyenne de 200 soit 194 pour le lait et 206 pour le gras. Tourigny Louise Reflection de Tourigny et Frères suivait de près avec une moyenne de 199,5. Viennent ensuite, dans l'ordre, des animaux de MM. Claude Pépin, Boisclair et Fils, Raymond Fréchette, Albert Fréchette, Antonio Tourigny, Fernand Sévigny, Albert Pépin et Fils, Lionel Laroche, André Laroche, Florian Lafontaine, André Martel, Paul Boutin et Rodolphe Desrochers.

Nombre record

Un nombre record de participants a été noté cette année pour les trophées, soit 21.

Il s'agit de M. Marcel Beaudoin, de Princeville, M. Lionel Bergeron d'Arthabaska, M. François Blanchette de Victoriaville, M. Bertrand Boisclair de Sainte-Clothilde, MM. Paul Boutin et Rodolphe Desrochers de Warwick, MM. Adrien Fleury, Hervé Fortier et Albert Fréchette d'Arthabaska, M. Raymond Fréchette de Saint-Paul de Chester, M. Claude Houle de Princeville, M. Florian Lafontaine de Saint-Paul, MM. André Laroche, André Martel, Albert Pépin et Claude Pépin de Warwick, M. Fernand Sévigny de Princeville, MM. Pierre et Marcel Létourneau d'Arthabaska et enfin MM. Lionel Laroche, Antonio Tourigny, Tourigny et Frères de Victoriaville.

375-6263
Réservez
une voiture
Tilden.



Volez. Roulez.



Prenez le volant d'une belle voiture, une Chevrolet impala flambant neuve ou une autre voiture de qualité. Prête à partir, la voiture vous attend dans la plupart des aéroports canadiens, américains ou du monde entier (grâce à nos amis de la National Car Rental).

TILDEN

Une entreprise de chez nous qui fait tout ce qu'elle peut pour vous!

Siège social: 1485, rue Stanley, Montréal.

Cours intensifs

SOREL (L.B.) — Le député fédéral de Richelieu, M. Florian Côté, annonce que quelque 4.500 étudiants de niveau postsecondaire pourront bénéficier au cours de l'été 1973, de cours intensifs dans l'une des deux langues officielles du pays.

Un montant de 2 millions 820 mille dollars sera consacré à la réalisation de ce programme édifié par les autorités du secrétariat d'état. Ce montant servira à acquitter les frais de scolarité et de logement des étudiants qui suivront ces cours

d'une durée de six semaines et plus, offerts par des universités et des collèges accrédités par les provinces.

D'ici quelque temps, les étudiants intéressés pourront se procurer des formules de participation et des brochures explicatives en s'adressant au Centre de la Main d'Oeuvre du Canada, à Sorel.

M. Florian Côté espère que les étudiants du comté de Richelieu profiteront de cette initiative du gouvernement du Canada.

Au nouveau centre administratif

Les travaux d'aménagement progressent normalement

TRACY (L.B.) — Les travaux d'aménagement du nouveau centre administratif de la Commission scolaire Tracy progressent normalement. On prévoit que les bureaux seront prêts pour la fin du mois.

Soulignons que le nouveau centre administratif sera logé dans une partie inoccupée de l'École Martel à Saint-Joseph de Sorel. On procède à l'aménagement de bureaux pour les chefs de service et pour le secrétariat et d'une salle de conférence pour les commissaires d'écoles.

Par ailleurs, le centre administratif actuel, au 626 rue Mentecalm, à Saint-Joseph-de-Sorel, sera mis en vente prochainement. Avec le regroupement des commissions scolaires de Saint-Joseph de Sorel et Tracy, Centrecoeur et Saint-Roch, en vertu de la loi 27, ce centre administratif ne répondait plus

aux besoins, les locaux étant trop exigus pour le nombre d'employés qui a augmenté.

Budget d'immobilisation

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Tracy a adopté, lors de sa dernière réunion, son budget d'immobilisation pour l'année 1973-74, au montant de \$129.000.

Ce budget a été soumis au ministère de l'Éducation pour étude. Selon le montant qui sera approuvé par ce ministère, la Commission scolaire pourra déterminer les priorités dans l'élaboration des achats et des travaux prévus.

Les immobilisations concernant l'achat d'équipement et de mobilier pour les écoles, l'achat de terrain, l'aménagement de terrains de stationnement et la réparation des édifices scolaires.

AUJOURD'HUI

l'industrie et le commerce exigent une bonne formation commerciale spécialisée. C'est à un tel rôle d'efficacité que notre école prépare ses élèves.



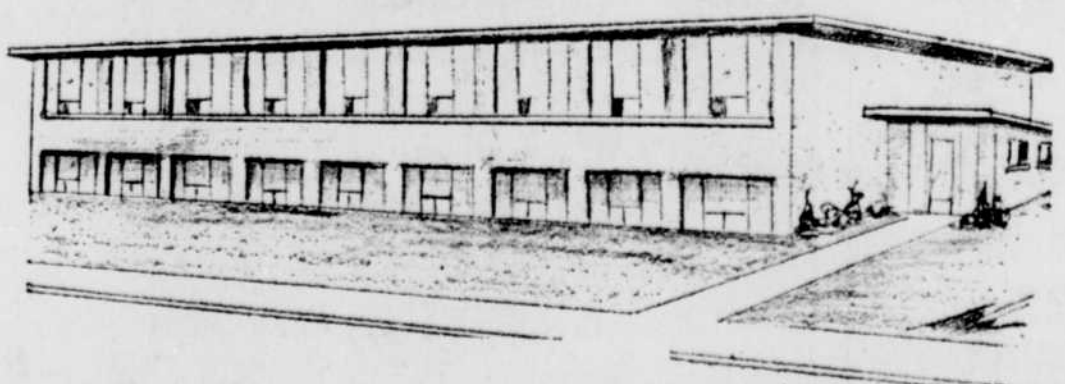
W. MARTEL
président

COURS RÉGULIERS DE DEUX ANS
APRÈS UN SECONDAIRE III

EN: { secrétariat de service
secrétariat médical
commis comptable

COURS INTENSIF D'UN AN

(après un secondaire V)
EN: secrétariat de service



23 ANS D'EXPÉRIENCE ET DE SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Ecole Commerciale du Cap Inc. (Martel)

155, Latreille Cap-de-la-Madeleine 374-2487

Institution privée reconnue pour fins de subventions

La BEI peut-elle vous aider?

Le 7 mars 1973

Un de nos représentants
Guy P. Brunelle
sera à
Motel Albatros, Drummondville
Tel.: 478-1474

De nombreuses entreprises dans les domaines suivants:
Agriculture • Fabrication
• Tourisme • Construction
• Services professionnels
• Transport • Commerces de gros et de détail.

ont obtenu des prêts de la BEI pour acquérir des terrains, des immeubles, de la machinerie, pour renflouer leur fonds de roulement, pour s'établir en affaires et pour d'autres fins.

Si vous avez besoin de fonds dans un but commercial et que vous ne pouvez les obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant.

BANQUE D'EXPANSION
bei **INDUSTRIELLE**

550, Bonaventure, C.P. 666
Trois-Rivières, Que.

